



EBTS Principal Honorary Member
H M King Charles III

DEMANDE D'ADHESION

L'article 5 de nos statuts stipule que, pour devenir membre de l'Association, il faut être présenté par deux parrains et agréé par le bureau qui statue souverainement sur les demandes

Monsieur, Madame, Monsieur et Madame, M^{le} :
Merci de bien préciser les prénoms

Parrains :

Adresse :

Tél : **03 88 18 22 22** Mail : **info@laliberte.com**

Adresse du jardin, si différente :

Souhaite adhérer à l'Association Française pour l'Art Topiaire et le Buis (EBTS France)

Demande à envoyer à : ebtsfrance@gmail.com

TARIF 2025

Cotisation EBTS France célibataire :

70 € Tarif réservé uniquement aux personnes physiques.

Cotisation couple :

80 €

Cotisation membre étranger (1 personne ou couple)

100 € (EU) - 100 CHF - 100 £ - 150 \$

Cotisation Jeune – de 35 ans (1 personne ou couple)

50 €

Cotisation PRO - Entreprise et Association

100 € indispensable pour pouvoir participer aux WTP

La cotisation PRO est indispensable pour pouvoir figurer sur nos listings professionnels, les inventaires et sur le site Internet buis-et-topiaires.org - Montant minimum à partir duquel nous pouvons établir une facture. Merci de bien préciser votre activité et pour les jardins ouverts au public de remplir le document pour l'inventaire.

Membre bienfaiteur à partir de Entreprise partenaire (2 ans)